

MIEUX VAUT PRÉVENIR

QUE GUÉRIR

**SANCTIONS: L'IMPORTANCE D'UN BON
PROGRAMME DE CONFORMITÉ**

Risques, Lutte anti-blanchiment & Corruption
E-réputation, Market insight & Competitive intelligence
Surveillance médiatique

Conformité relative aux sanctions

Sanctions du Conseil de sécurité
des Nations Unies

OFAC

Ressortissants spécialement désignés

Ordonnances

Sanctions de l'UE

BANQUES SERVICES FINANCIERS
FABRICATION MÉDECINE
INDUSTRIES MINIÈRES TÉLÉCOMMUNICATIONS
TRANSPORT SERVICES PUBLICS

Congo

Cuba

Iran

Corée du Nord

Syrie

Russie

« LA MULTIPLICATION DES ORGANES
CHARGÉS DE L'APPLICATION DE LA
LOI AINSI QUE LEUR INTRANSIGEANCE
CROISSANTE, AUGMENTENT
CONSIDÉRABLEMENT LES RISQUES
DE POURSUITES. »³

Adam M. Smith, Conseiller
Gibson, Dunn & Crucher LLP

Il y a plus d'un demi-siècle, le Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) a infligé ses premières mesures restrictives (sanctions) à la Rhodésie du Sud, l'actuel Zimbabwe. Depuis 1966, l'UNSC a promulgué 26 sanctions, dont 13 sont aujourd'hui encore en application¹. Ces chiffres modestes pourraient démentir la complexité à laquelle se heurtent les entreprises en matière de conformité dans le domaine spécifique des sanctions.

Les sanctions ont été conçues comme des instruments politiques pour lutter contre le terrorisme, les activités nucléaires présentant un risque de prolifération, ou contre les violations des droits de l'homme. La liste de sanctions des Nations Unies ne couvre que 13 mesures restrictives, mais il s'agit d'un document de 158 pages qui recense un très grand nombre de personnes, d'entités ou d'états soumis à des sanctions².

Les sanctions des Nations Unies sont ensuite adoptées par des instances supranationales telles que l'Union européenne, puis par les différents pays. Certains d'entre eux peuvent également renforcer les sanctions des Nations Unies en appliquant des mesures qui s'ajoutent à celles imposées par le Conseil de sécurité des Nations unies en fonction de menaces régionales particulières ou d'autres problèmes de sécurité nationaux.

PROGRAMME DE CONFORMITÉ ET RESPECT DES MESURES RESTRICTIVES (SANCTIONS)

Les entreprises doivent par conséquent évoluer à travers un dédale de mesures restrictives qui ne concernent pas uniquement les banques et institutions financières. De plus en plus d'entreprises d'autres secteurs sont sanctionnées pour non respect des sanctions, notamment par l'OFAC, le bureau de contrôle des actifs étrangers du département du Trésor américain. Cet organisme traque sans relâche ceux qui ne respectent pas les sanctions imposées, qu'il s'agisse de sociétés américaines, de sociétés étrangères cotées en bourse aux États-Unis ou encore toute personne physique ou morale impliquée aux États-Unis.

B Whale Corp. (BWC), filiale de TMT Group, une compagnie maritime taiwanaise, en a fait les frais en début d'année. En publiant un constat d'infraction contre BWC – pour avoir utilisé pour ses activités pétrolières un bateau de la National Iranian Tanker co., alors sur une liste de sanctions. Ainsi l'OFAC a démontré sa volonté de tirer largement parti de la définition de « personne physique ou morale impliquée aux États-Unis » pour démontrer son pouvoir de sanctions au-delà de ses frontières. L'organisme a en effet capitalisé sur le fait que BWC était sous le coup d'une procédure de liquidation judiciaire aux États-Unis au moment de l'infraction, pour considérer de fait l'entreprise comme « une personne impliquée aux États-Unis », donc entrant sous sa juridiction.

RISQUE LIÉ AU NON-RESPECT DE SANCTIONS DANS LES SECTEURS NON BANCAIRES

Pendant des années, les banques et les institutions financières ont été les principales cibles des organes d'application de la loi, ce qui explique pourquoi elles disposent généralement de solides programmes de conformité relatifs aux sanctions. Mais la situation est loin d'être identique dans les établissements non bancaires : les programmes de conformité sont délaissés ou inexistants, alors que les autorités s'y intéressent de plus en plus.

Sur les 17 amendes prononcées par l'OFAC en 2015, par exemple, neuf concernaient des sociétés opérant hors des secteurs bancaires et financiers. Comme l'a remarqué la *National Law Review*, sept d'entre elles avaient en commun de ne pas avoir de programme de conformité en place au moment de la violation des sanctions⁴.

En 2006, huit des neuf entreprises soumises à des règlements au civil avec l'OFAC étaient issues de secteurs non bancaires. Elles n'auraient pas mis en œuvre de processus adéquat pour atténuer les risques liés au non-respect des sanctions⁵.

| Amende | Entreprise | Secteur |
|--------------|------------------------------------|---------------------------|
| 7 617 150 \$ | Alcon Laboratories, Inc. | Pharmacie |
| 5 976 028 \$ | National Oilwell Varco, Inc. | Pétrole et gaz |
| 4 320 000 \$ | PanAmerican Seed Company | Agriculture |
| 2 485 890 \$ | Barclays Bank Plc | Banque |
| 614 250 \$ | CGG Services S.A. | Pétrole et gaz |
| 304 706 \$ | Halliburton Atlantic Limited | Pétrole et gaz |
| 140 400 \$ | WATG Holdings, Inc. | Architecture |
| 107 691 \$ | HyperBranch Medical Technology | Médical |
| 43 200 \$ | World Class Technology Corporation | Fabrication orthodontique |

Au périmètre très vaste des régimes de sanctions s'ajoute la vitesse à laquelle celles-ci peuvent changer. Lors d'une table ronde organisée sur ce thème l'année dernière, Adam M. Smith, conseiller chez Gibson, Dunn & Crutcher et ex-président de la délégation du Trésor en charge des discussions avec l'Union européenne et le G7 des sanctions imposées à la Russie, déclarait : « Prenons l'exemple des États-Unis, qui sont dotés du système de sanctions le plus au point et le plus solide du monde : le nombre d'amendes portant sur la violation de sanctions a bondi de près de 300 % depuis l'année 2000. Le nombre d'entités figurant sur les listes noires a plus que doublé au cours de la même période, et la rapidité avec laquelle ces entités entrent et sortent de ces listes noires signifie que les changements se comptent par milliers chaque année.⁶ »

VIOLATIONS DE SANCTIONS : UN COÛT EXTRÊMEMENT ÉLEVÉ

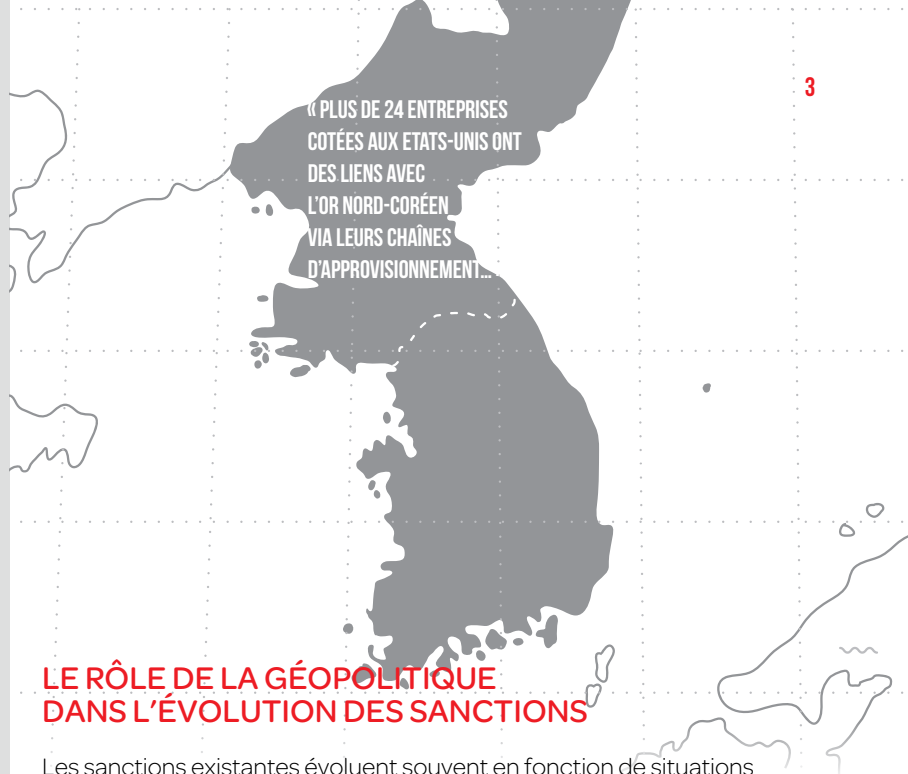
En mars 2017, la société de télécommunications chinoise Zhongxing Telecommunications Equipment Corporation (ZTE) a réglé un litige avec l'OFAC portant sur plus de 251 violations des mesures restrictives prises à l'encontre de l'Iran. La décision a une portée considérable⁹. ZTE doit en effet payer une amende de 900 millions de dollars à laquelle s'ajoutera une nouvelle amende de 300 millions de dollars si l'entreprise ne respecte pas les termes de la résolution. Au-delà de la perte nette de 342 millions de dollars occasionnée par cette amende, ZTE est condamnée à sept ans de suspension de ses privilèges d'exportation et à trois ans de probation, avec l'obligation de mettre en œuvre un programme d'éthique et de conformité soumis à un contrôle extérieur.

Renato Antonini, partenaire de Jones Day LLP, spécialiste des règles du commerce de l'UE et de l'OMC souligne : « Les amendes qu'une entreprise peut avoir à verser dépendent largement de la juridiction qui les demande. Aux États-Unis, elles peuvent atteindre des montants de quelques milliers à plusieurs milliards de dollars. Des peines de prison peuvent même être prononcées à l'encontre de personnes telles que des directeurs ou des responsables¹⁰ ». Selon monsieur Antonini les poursuites et les amendes vont se multiplier dans d'autres pays, avec la création d'organismes comme l'OFSI (Bureau de la mise en œuvre des sanctions financières) au Royaume-Uni ou encore de l'AFA (Agence Française Anticorruption) en France.

AMENDE DE
900 MILLIONS \$

PERTE NETTE DE
342 MILLIONS \$,
PLUS SEPT ANS
DE SUSPENSION
DU REFUS DE
PRIVILÈGES
D'EXPORTATION,
TROIS ANS DE
PROBATION,

AMENDE
SUPPLÉMENTAIRE
DE 300 MILLIONS \$
SI L'ENTREPRISE
NE RESPECTE PAS
LES TERMES DE LA
RÉSOLUTION



LE RÔLE DE LA GÉOPOLITIQUE DANS L'ÉVOLUTION DES SANCTIONS

Les sanctions existantes évoluent souvent en fonction de situations géopolitiques – suite au récent discours de la Corée-du-Nord sur ses capacités nucléaires et ses tests de missiles, ou encore suite au conflit permanent entre la Russie et l'Ukraine depuis l'arrivée des Russes en Crimée, en 2014.

En mars 2016, les États-Unis avaient ajouté aux sanctions américaines contre la Corée-du-Nord une interdiction « d'opérer dans le secteur minier nord-coréen ou d'acheter du métal auprès de son gouvernement – y compris indirectement, via un fournisseur d'un pays tiers⁷ ». À l'époque, Reuters indiquait : « Plus de 24 entreprises cotées aux Etats-Unis ont des liens avec l'or nord-coréen via leurs chaînes d'approvisionnement, selon des informations réglementaires. Elles risquent de lourdes amendes dans le cadre des sanctions américaines contre le secteur minier de Pyongyang⁸ ». En novembre 2016, le Conseil de sécurité des Nations Unies a renforcé ses sanctions contre la Corée-du-Nord et cette année, l'Union européenne et les États-Unis ont élargi leurs sanctions en réponse à la poursuite des tests de missiles balistiques du pays.

Sans processus exhaustifs et agiles, permettant de prendre en compte au fil de l'eau les nouvelles mesures restrictives de leur programme de conformité, les entreprises de tous secteurs – finance, industrie minière, fabrication, pharmacie, télécommunications, transport... – s'exposent à d'importants risques réputationnels, juridiques, financiers et stratégiques.

COMMENT ATTÉNUER LE RISQUE LIÉ AU NON-RESPECT DES SANCTIONS ?

Compte tenu des risques de poursuites en justice, d'amendes civiles importantes, de radiations et autres restrictions, il est primordial de respecter les sanctions dans toute relation d'affaire. À l'heure où les mesures coercitives s'orientent clairement vers les entreprises exerçant en dehors des secteurs traditionnels de la banque et des services financiers, toute entreprise opérant à l'international – que ce soit via une filiale, une vaste chaîne d'approvisionnement ou un réseau de tiers – doit déployer un processus et une stratégie d'atténuation des risques extrêmement stricts.



Dix étapes pour vous assurer que votre entreprise est conforme aux sanctions internationales



1. Envisager la conformité du haut vers le bas.

Les organes d'application des lois du monde entier soulignent l'importance de l'implication du management dans la création d'une culture de conformité.

2. Maintenir à jour les politiques et procédures, y compris les exigences en matière de divulgation, en suivant les recommandations des instances ci-dessous :

- Conseil de sécurité des Nations Unies
- Politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne
- Trésor de sa Majesté au Royaume-Uni
- Bureau de la mise en œuvre des sanctions financières (OFSI) au Royaume-Uni
- Bureau du contrôle des actifs étrangers (OFAC) aux États-Unis
- Agence Française Anticorruption (AFA) en France
- Pays individuels

3. Communiquer clairement les politiques et les procédures.

En interne : direction et personnel

En externe : tierces parties tels que les fournisseurs, agents commerciaux et partenaires

4. Former activement les salariés et partenaires tiers.

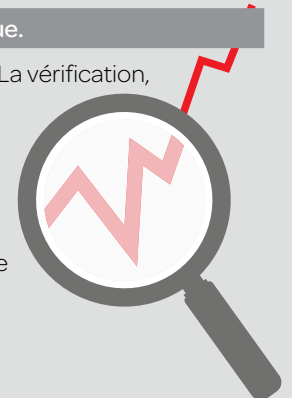
Les formations des groupes d'employés et des tiers doivent être adaptées selon qu'ils sont plus ou moins concernés par les problèmes de sanctions. « La sensibilisation du personnel aux questions de sanctions à tous les niveaux de l'entreprise est un excellent moyen de lutter contre les risques d'infraction. Même si l'entreprise dispose du meilleur programme de conformité, celui-ci perdra toute son efficacité si le personnel qui participe aux transactions commerciales ne sait pas comment l'appliquer et ne comprend pas son importance », explique Megan Gajewski Barnhill, conseillère en entreprise expérimentée sur les questions de réglementation du commerce international¹².

5. Mettre en œuvre un processus de vérification basé sur le risque.

Il n'existe pas de méthode universelle pour vérifier les sanctions. La vérification, la surveillance et la protection dépendent du niveau de risque.

- | | |
|--------------------------|---------------------------------------|
| ■ Taille de l'entreprise | ■ Produits et services fournis |
| ■ Secteur | ■ Réseaux de distribution |
| ■ Profils des clients | ■ Pays dans lequel l'entreprise opère |

Utilisez notre check list pour adapter votre processus de vigilance comme il se doit.



6. Aligner la vérification des sanctions sur vos procédures de due diligence des tiers

L'intégration des listes de sanctions, de surveillance et de PEP permet d'emblée à l'entreprise d'atténuer le risque, et ce façon plus efficace.

7. Inclure dans vos procédures la demande systématique des coordonnées détaillées de vos contacts

à la fois pour les demandes d'informations sur les sanctions et le signalement des infractions.

8. Auditer et revoir régulièrement les politiques, procédures et formations relatives à la vérification des sanctions.

Les régimes de sanctions évoluent avec le temps — parfois plus vite que l'on pourrait le penser — et les entreprises ont donc besoin d'accéder à des listes de sanctions tenues à jour.

9. Renforcer les politiques et procédures à l'aide d'audits et de tests indépendants

tous les 12 à 18 mois, en communiquant les résultats directement au conseil d'administration.



10. Ne pas attendre l'intervention des autorités pour mettre en œuvre les mesures ci-dessus.

LISTE DE VÉRIFICATION POUR L'ÉVALUATION DU RISQUE RELATIF AUX SANCTIONS

« Connaître votre client » est une exigence tellement courante dans le secteur bancaire qu'elle est souvent désignée par l'acronyme « KYC » (de l'anglais *Know Your Customer*). Les entreprises de nombreux autres secteurs, en revanche, ont encore besoin de se familiariser avec le KYC — entre autres — pour mieux évaluer les risques auxquels elles sont exposées. Voici les différents points que votre liste d'évaluation du risque devrait contenir :

Connaître votre client et autres tiers

Le risque auquel est exposée votre entreprise ne relève pas uniquement de vos clients. Votre chaîne d'approvisionnement et les autres tiers auxquels votre entreprise fait appel sont également porteurs de risque.

- Avez-vous vérifié que les personnes et entités avec qui vous travaillez ne sont pas listées dans des listes de sanctions ?
- Savez-vous qui détient les entreprises de vos différents clients, fournisseurs ou autres tiers ?

Connaître votre produit ou service

- Le produit ou service que vous fournissez a-t-il une double utilisation ou une application militaire ?
- Le produit ou service que vous fournissez requiert-il une licence d'exportation ?
- Le produit ou service que vous fournissez fait-t-il l'objet d'un embargo ?

Connaître le pays destinataire

- Le pays est-il connu pour aider des pays ou régimes sanctionnés ?
- Existe-t-il un risque de paiement ?
- Le système juridique du pays est-il fiable ?
- Le pays présente-t-il un risque de corruption élevé ?

Connaître l'utilisation finale

- Avez-vous confirmé à quelle utilisation finale le produit ou le service est destiné ?
- Des sanctions sont-elles susceptibles de s'appliquer à cette utilisation finale ?
- Vos contrats de vente contiennent-ils une déclaration d'utilisation finale et une clause de sanction ?

Connaître l'utilisateur final

- Avez-vous la possibilité de vérifier si l'utilisateur final et son bénéficiaire ultime sont soumis à des sanctions ?
- Vos contrats de vente contiennent-ils une déclaration d'utilisation finale et une clause de sanction ? Ceci est particulièrement important si vous ne connaissez pas l'utilisateur final.



Connaître la transaction

- La transaction peut-elle être autorisée avec les sanctions qui s'appliquent ?
- Des sanctions s'appliquent-elles au lieu de livraison ?
- La transaction inclut-elle l'intervention de tiers tels que des agents agissant au nom de votre entreprise ou des transporteurs acheminant vos produits ?

VERS UNE CONFORMITÉ RENFORCÉE

Les vérifications de conformité ne concernent plus uniquement le secteur des banques et des services financiers, et il est donc essentiel que les entreprises de tous les autres secteurs mettent en place un cadre solide pour vérifier, surveiller et éviter le non-respect de sanctions. Les lois dans ce domaine changent fréquemment et tous les contrôles et procédures internes doivent être revus régulièrement pour repérer les écarts éventuels. Dans un environnement aussi changeant, les entreprises ont besoin d'outils qui automatisent les processus de vérification afin d'obtenir instantanément des informations, sans avoir à les chercher manuellement. Votre processus de conformité relatif aux sanctions est-il à la hauteur ?

1. <https://www.un.org/sc/suborg/en/sanctions/information>
2. <https://scsanctions.un.org/fop/fop?xml=htdocs/resources/xml/en/consolidated.xml&xslt=htdocs/resources/xsl/en/consolidated.xsl>
3. <https://www.financierworldwide.com/roundtable-sanctions-compliance-enforcement/#.WRyg5YWcGM8>
4. <http://www.natlawreview.com/article/first-ofac-sanctions-penalty-2016-continues-clear-trend-enforcement-prioritization>
5. <https://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/CivPen/Pages/2016.aspx>
6. <https://www.financierworldwide.com/roundtable-sanctions-compliance-enforcement/#.WRyg5YWcGM8>
7. <http://www.reuters.com/article/us-usa-northkorea-sanctions-gold-idUSKCN0WU1B1>
8. <http://www.reuters.com/article/us-usa-northkorea-sanctions-gold-idUSKCN0WU1B1>
9. https://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/CivPen/Documents/20170307_zte_settlement.pdf
10. <https://www.financierworldwide.com/roundtable-sanctions-compliance-enforcement/#.WRmf64WcGM9>
11. <https://www2.deloitte.com/content/dam/Deloitte/ru/Documents/financial-services/Facing%20the%20sanctions%20challenge%20in%20financial%20services.pdf>
12. <https://www.financierworldwide.com/roundtable-sanctions-compliance-enforcement/#.WRmf64WcGM9>

Risques, Lutte anti-blanchiment & Corruption
E-réputation, Market insight & Competitive intelligence
Surveillance médiatique

COMMENT LEXISNEXIS® PEUT VOUS AIDER

LexisNexis Business Information Solutions fournit un ensemble de produits interconnectés et flexibles spécialement conçus pour être intégrés à vos programmes de conformité et de respect des sanctions :

- BatchNameCheck et Diligence spotter pour une vérification et une veille automatique des PEP, listes de surveillance et informations négatives ;
- Lexis Diligence® pour une due diligence renforcée ;
- LexisNexis® Entity Insight pour une surveillance médiatique proactive du risque ;
- IntegraCheck®, services externalisés de due diligence, de compliance et de conseil en matière de risque, en partenariat avec The Red Flag Group® ;
- API de contenus et flux de données LexisNexis pour intégration dans les systèmes propriétaires.

Nous aidons nos clients à atténuer les risques commerciaux, à atteindre leurs objectifs stratégiques et à mieux rentabiliser leurs investissements. Grâce à nos solutions de due diligence et de veille efficaces, flexibles et économiques, ils trouvent les informations requises sur les personnes, les entreprises et les pays recherchés.

Pour plus d'informations

 bis.lexisnexis.fr

 +33 (0)1 71 72 48 51

 @BISlexisnexis

